

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2011

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte

Absentes (excusées) : Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mme MACHISSOT Ginette, Mme ROSTAIND Françoise

Absents : Mme LAUTROU Lucile, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

## **CREATION POSTE MR SERILLON**

le conseil municipal doit délibérer pour l'évolution du poste de M. SERILLON d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le changement de poste de M. SERILLON avec date d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

## **EMPRUNT TRAVAUX**

Monsieur le Maire expose les différentes offres de financement reçues (Crédit Agricole, Caisse Epargne, Crédit Mutuel)

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité opte pour la proposition du Crédit Agricole à savoir :

- prêt : 60 000 € amortissable en 12 ans au taux de 3.88 % avec des échéances trimestrielles constantes 2 569.45 €
- crédit relais de 60 000 € sur 2 ans au taux révisable indexé sur le taux euribor + 2 % (à titre indicatif taux variable ce jour 3.56 %) afin de financer la TVA et les subventions attendues.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à réaliser ces emprunts et signer les contrats de prêt avec l'établissement prêteur.

## **TRAVAUX ESPACE MULTI-ACCUEIL**

Monsieur le Maire fait part que malgré de nombreuses demandes faites auprès du CIAS concernant la mauvaise finition des d'ouvertures créés ou agrandies dans le temple de Châteauneuf de Vernoux pour accueillir le multi-accueil, depuis plus d'un an rien n'évolue.

Les agrandissements et création d'ouvertures réalisés ne sont pas conformes aux plans fournis dans la demande de permis de construire. La finition en béton brut peint n'est pas en harmonie avec les ouvertures initiales du temple qui ont été conservées ni avec les ouvertures des autres bâtiments du village et dénaturent fortement l'esthétique du village.

En conséquence Mr le maire propose au conseil municipal de faire part de leur mécontentement par voie délibérative.

Un courrier sera adressé au Président du CIAS et au président de la communauté de commune afin de mettre en œuvre les actions nécessaires pour terminer la finition de ces ouvertures.

Accord à l'unanimité pour cette délibération.

## **TRAVAUX AMENAGEMENT MAIRIE & ESPACE ATTENANT MAIRIE**

L'ouverture des plis s'est fait le jeudi 11 août 2011 en Mairie.

Les entreprises qui ont été retenues sont :

- façade : Mr BELLON Alain
- maçonnerie : Entreprise Machissot
- volets : Entreprise Brunière
- Menuiserie extérieure : Entreprise Salles
- Métallerie : Entreprise Ladreyt
- Electricité : Forclum
- Plomberie Zinguerie : Entreprise Risson Chauffage
- Peinture : Mr COURTIAL Jacques

La commission des travaux a validé cette liste. Une réunion avec les entreprises est prévue le lundi 10 octobre 2011 à 18h en Mairie.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour retenir ces entreprises dans le cadre des marchés de travaux aménagement de la mairie et de l'espace attenant.

## **TRAVAUX AMENAGEMENT CIMETIERE**

Une subvention CAP Territoires est accordée sur la base de 9 000 € de travaux, le devis de l'entreprise MACHISSOT validée lors d'un précédent conseil municipal sera modifié en conséquence par l'adjonction d'autres travaux.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Projet d'éclairer les façades et de l'espace attenant à la Mairie. Suite à l'ouverture des plis du 11 août 2011, l'entreprise Forclum effectuera les travaux. 50 % de subvention ont été obtenu auprès du Syndicat Départemental d'Electricité sur ces travaux dans le cadre de la mise en valeur des bâtiments publics.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal estime que l'état des abords de la voirie communale ne nécessite pas un deuxième passage de l'épareuse.
- Lecture du courrier du Centre de Gestion pour le changement de convention concernant le tarif des visites médicales par agent qui sera porté à 59 € par agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.
- Suite à l'état des jeux de la tour, un devis a été demandé à l'entreprise JARJAT afin de réaliser des socles qui permettront de prolonger la vie de ces équipements en renforçant la structure. Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour réparer ces jeux.
- Lecture du courrier des impôts concernant la question qui avait été posée lors de la réunion de la commission des impôts concernant les différences d'imposition entre 2 habitations de Châteauneuf.
- Opération brioches du 3 au 9 octobre 2011 avec Mmes DEYRES Jeanine, PASTRE Marie-jo, ROCHE Edith et Mr ALLAFRANCHINO Pierre.
- Fête des crèches de montagne le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 à CHATEAUNEUF DE VERNOUX

La séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 27 octobre 2011 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.